

INFORMATION RELATIVE AU PROTOCOLE SANITAIRE DE LA RENTREE 2022

Chers Parents,

En application des instructions des autorités du Ministère de l'Éducation Nationale malgache, Monsieur Le Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle nous a transmis le message suivant :

« Les autorités du Ministère de l'Éducation nationale nous indiquent que le port du masque n'est plus obligatoire en cette rentrée 2022. Le protocole sanitaire suivant est donc désormais applicable dans les établissements du réseau AEFÉ.

Le port du masque est facultatif. Il demeure toutefois obligatoire pour les personnes présentant des symptômes et fortement recommandé pour celles à santé fragile.

Les gestes barrières (lavage ou désinfection fréquents des mains) continueront à être observés.

Les personnes testées positives devront rester chez elles.

Ces mesures sont susceptibles d'évoluer en cas de reprise de l'épidémie et en fonction des décisions sanitaires adoptées par les autorités malgaches, auxquelles tous les établissements scolaires sont soumis. »

A titre de prévention, compte tenu des destinations diverses prises par les élèves durant les vacances, **le port obligatoire de masque est maintenu dans notre établissement pour la première semaine de la rentrée.**

Nous vous prions de prendre connaissance du dispositif suivant qui sera appliqué au Lycée PETER PAN à compter du **Lundi 12 septembre 2022** et d'en accuser réception dans le **cahier de correspondance** (Classes maternelles et primaires) ou dans le **carnet de correspondance** (Collège / Lycée).

PORT DU MASQUE	OÙ ?	QUI ?
FACULTATIF	Dans les espaces extérieurs	Elèves et Personnels
FORTEMENT RECOMMANDE	Dans les espaces clos : salles de classe, laboratoires, BCDI...	-Elèves à partir des classes CP et Personnels - Elèves et Personnels à santé fragile
OBLIGATOIRE	Dans les cars scolaires et cars des personnels	- Elèves à partir des classes CP et Personnels
	Dans les espaces extérieurs et les espaces clos	Elèves à partir des classes CP et Personnels <u>présentant des symptômes</u> (simples toux et rhume)
		Elèves et Personnels <u>cas confirmés</u> au retour de l'isolement prescrit : pendant 7 jours suivant la fin de la période de l'isolement.
	Dans l'enceinte du Lycée (Espaces extérieurs, bureaux)	Visiteurs, Accompagnants, Parents

N.B : Les dispositions concernant les conduites à tenir dans le contexte du COVID 19 restent de rigueur (*voir au verso*).

Vous remerciant de votre contribution à la prévention des risques et à la préservation de la santé de notre communauté scolaire.

BIENVENUE RANDRENJATOVO HARVEL LARDIT
 Cheffe d'Établissement